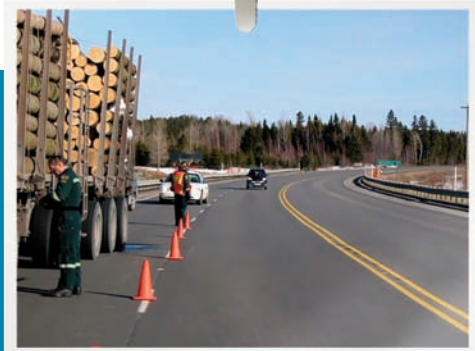




Politique de développement durable

La mission de la Société de l'assurance automobile du Québec consiste à protéger et à assurer la personne contre les risques liés à l'usage de la route. Bien que principalement sociale et économique, cette mission exige aussi la réalisation d'activités ayant un impact sur l'environnement ainsi que sur la qualité de vie de sa clientèle et de son personnel.

C'est pourquoi la Société s'engage à respecter les exigences gouvernementales et à prendre en compte les principes édictés dans la Loi sur le développement durable. Par conséquent, en s'appuyant sur une vision à long terme, elle entend contribuer activement à l'intégration des dimensions sociales, environnementales et économiques dans les prises de décisions, ainsi que dans la réalisation de ses mandats et de ses activités.

Dans la perspective de contribuer activement à une forme de développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, la Société de l'assurance automobile du Québec, de par sa mission, s'engage à :

- Promouvoir par différents moyens la sécurité routière afin d'améliorer de façon continue et durable la sécurité des usagers de la route
- Transmettre aux générations future un régime d'assurance automobile en bonne santé financière

De plus, dans le cadre de ses activités, la Société s'engage à :

- Favoriser la prise en compte des préoccupations de la population dans les décisions
- Assurer une gestion préventive afin d'offrir un environnement de travail sain et sécuritaire
- Privilégier les partenariats d'affaires avec des organismes d'action communautaire et d'économie sociale
- Promouvoir la consommation responsable et privilégier l'acquisition de biens et de services dont les impacts négatifs sur la santé et l'environnement sont moindres
- Réduire la consommation d'énergie
- Optimiser l'utilisation des ressources et assurer une gestion des matières résiduelles respectueuse de l'environnement

Dans une volonté d'amélioration continue en matière de développement durable, la Société s'engage à mesurer et à vérifier régulièrement la pertinence de ses activités et de ses services en fonction des objectifs fixés.

Par souci de transparence, le présent document est communiqué à tout le personnel et est mis à la disposition du public.

**Société de l'assurance
automobile**

Québec

